



JOURNÉE DE FORMATION SUR L'EAU
(LOI SUR L'EAU, LA GEMAPI, LA PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS)

ORGANISÉE LE 19 Juin 2019

**Lieu : RESTAURANT « La Détente »
1939, Rue de la Vallée d'OSSAU 64121 SERRES CASTET**

De 09 H 00 à 16h 30

THEME : La Formation plénière des Commissaires Enquêteurs .Formation faisant partie de la convention tripartite signée le 12 février 2019 entre le TA de PAU, la DREAL Aquitaine et la CCEAG

**Formation organisée sous la Présidence de Monsieur Alexandre BADIE
Président du tribunal Administratif de PAU**

- 09 h 00 / 09 h 20 Accueil des participants/café
- 09h 20 / 09h 30 Ouverture de la journée par le Vice -Président de la CCEAG, l'équipe de formation de la CCEAG : Objectifs de la journée.
- 09 h 35 /10 h 30 La Loi GEMAPI présentation, définition des structures administratives découlant de la Loi, Les compétences de chaque intervenant. (Agence de l'eau Adour Garonne Véronique MABRUT ou Angélique MASSON)
- 10 h 30/ 10 h 45 Pause
- 10 h 45 / 11 h 15 Présentation de l'enquête publique portant sur « La reconquête des espaces de mobilité de l'Adour landais » conduite du 09 avril 2018 au 11 mai 2018 par Madame Aurélie DARTHOS de l'institution Adour
- 11 h 15 / 12 h 00 Table ronde portant sur « Les espaces de mobilité des cours d'eau » (Objectifs, Définition géométrique en plan et en profil, effets sur le foncier, sauvegarde des ouvrages existants, opposabilité...) Animation Christian FALLIERO avec la participation de Monsieur Frédéric RE Président de la communauté de communes Adour Madiran
- 12h00 / 12H 30 Conclusion de la formation / Echanges
- 12H 30 Déjeuner sur place
- 14h 00 / 15h30 Les enquêtes publiques relevant du thème de l'EAU : (PPRI, PPRL, Zonage des eaux pluviales, Zonage des eaux usées, IOTA.....)
(Echanges discussions)
- 15h30/ 15h45 Pause



15h45/ 16H30 Bilan d'étape sur la vie de la compagnie par l'équipe de formation de la CCEAG

16h 30 Fin de la formation

NB : Un café sera servi à l'arrivée de la journée de formation.

Attention date limite d'inscription le 15 Juin 2019

Au-delà de cette date aucune inscription ne sera prise en compte.

L'équipe de formation de la CCEAG